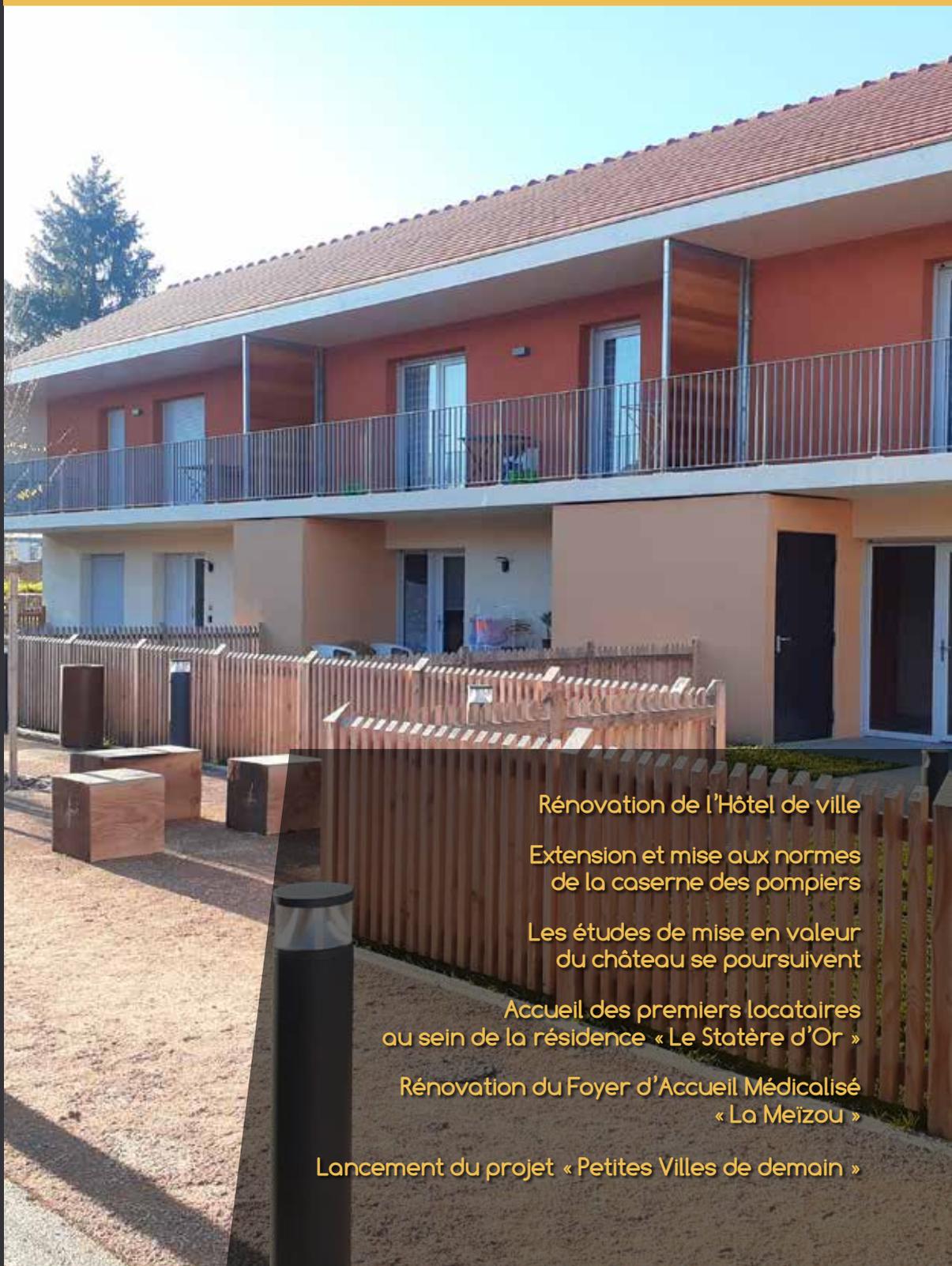


PIONSAT

www.pionsat.fr



Rénovation de l'Hôtel de ville

Extension et mise aux normes
de la caserne des pompiers

Les études de mise en valeur
du château se poursuivent

Accueil des premiers locataires
au sein de la résidence « Le Statère d'Or »

Rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé
« La Meizou »

Lancement du projet « Petites Villes de demain »

Malgré le contexte sanitaire, la commune poursuit son développement.

L'année 2021 ne restera pas dans la mémoire des Pionsatois comme une belle année. Nous l'avons commencée avec la crise sanitaire liée au COVID-19 et nous l'avons terminée dans les mêmes conditions avec une cinquième vague due à l'arrivée de deux variants : Delta et Omicron. Si la crise sanitaire nous a contraints dans nos vies de tous les jours, elle a aussi obligé la municipalité à trouver des formules nouvelles pour assurer les services à la population : transfert de la restauration de midi pour les enfants de l'école maternelle et primaire du réfectoire à la salle @robase, puis dans la salle paroissiale et enfin dans des salles réaménagées à l'école, aménagement de l'espace pour des séances de vaccination, réorganisation des bureaux de vote pour appliquer les protocoles sanitaires, etc... La municipalité tient à remercier l'Association d'Education Populaire qui a mis gracieusement à disposition la salle paroissiale pour la restauration scolaire. Les associations ont aussi dû faire preuve d'imagination et d'organisation pour tenir compte des règles sanitaires et, tout particulièrement cette année, avec la mise en place d'un pass sanitaire : transfert de la brocante au foirail en août, contrôle du pass sanitaire pour participer au tournois de tennis, à la kermesse de l'AEP et au repas de Noël de l'ACEPA, pour accéder aux concerts des Fêtes Musicales à l'église et au château ou à la fête de la bière, etc.. Un grand merci aux organisatrices et aux organisateurs de toutes ces manifestations qui les ont maintenues malgré ces contraintes supplémentaires pas toujours faciles à mettre en œuvre et très difficiles à anticiper. Merci aux bénévoles d'avoir répondu « présent ! ». Merci enfin aux participants d'avoir fait preuve de compréhension pour faciliter les choses. C'est grâce à cet ensemble de comportements positifs que nous avons pu maintenir sur notre commune une vie sociale. MERCI.

Malgré ce contexte particulier provoquant des retards par-ci, par-là, la commune a continué à se renouveler et à progresser pour maintenir ses services et sa population. Au mois de juillet, les premiers habitants de la résidence autonomie « Le Statère d'Or », rue Simone Veil, se sont installés. Le chantier de rénovation de la mairie s'est poursuivi pendant

toute l'année en prenant un peu de retard dû à des travaux complémentaires comme le renforcement des poutres et des solives des combles dans un état de pourriture très avancé et insoupçonné, et la nécessité de couler des pieux pour renforcer les fondations de l'ascenseur et du parvis de la future salle de réunion. Le chantier de la caserne des pompiers a débuté aussi au printemps et en septembre ce sont les travaux du foyer d'accueil médicalisé « La Méizou » qui ont commencé. Le Conseil municipal a suivi les deux études en cours qui concernaient le château : en février des relevés photographiques très précis ont été effectués avec un drone ; ils seront très précieux pour mieux connaître l'histoire de l'édifice et orienter sa valorisation.

Au cours de l'année 2022 plusieurs de ces chantiers devraient se terminer et des inaugurations seront organisées : lotissement du Quartier de l'Europe, résidence adaptée, Hôtel de ville, caserne, magasin

Proxiel... D'autres projets seront annoncés et devraient même connaître un début de réalisation dès le début de l'année comme les travaux prévus par le groupe Intermarché. Le travail des architectes se poursuivra encore plusieurs mois pour préparer les futurs gros travaux de la commune. Ainsi le Conseil municipal fixera les grandes orientations de la rénovation du château pour l'imposer comme le fer de

lance du développement touristique du territoire, et d'autres projets seront mis en réflexion dans le cadre du programme « Petites villes de demain » dont la signature des différentes conventions d'engagement a eu lieu ces derniers mois. La municipalité continuera à soutenir en 2022 les projets des associations qui jouent un rôle particulièrement essentiel dans la vie locale.

Résolument optimistes, le Conseil municipal et moi-même vous adressons pour l'année 2022 nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Nous formons le souhait qu'après les deux années COVID que nous venons de traverser, 2022 soit l'année d'éclosion de nouveaux projets communaux et celle de belles retrouvailles sociales.

Jérôme Gaumet

MAIRE DE PIONSAT

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE SAINT-ELOY-LES-MINES

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME



URBANISME ET PATRIMOINE

La rénovation du bâtiment de la mairie se poursuit	p. 4
Achèvement des aménagements du quartier République : la rue Simone Veil et les sanitaires	p. 4
Extension et mise aux normes de la caserne des pompiers	p. 4
Installation et mise aux normes des bornes foraines électriques du foirail et de la place de l'Église	p. 4
Les études de mise en valeur du château se poursuivent	p. 5
Un nouvel éclairage au gymnase	p. 5
Travaux d'entretien au terrain de football	p. 5
Travaux d'éclairage public et illuminations de Noël	p. 5

SANTÉ ET SOCIAL

La résidence « Le Statère d'Or »	p. 6
Une nouvelle direction au CMPR « Maurice Gantchoula »	p. 6
Lancement du chantier de rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé « La Meïzou »	p. 7
Mise en place du dispositif de vaccination mobile à Pionsat	p. 7
Opération vaccination organisée par le SMADC.	p. 7
Covoit'Santé 63 recherche des bénévoles	p. 7

FINANCES

Programmes des investissements et budgets 2021	p. 8
--	------

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Agrandissement de la société Proxiel	p. 9
Un service à Pionsat : « le paiement de proximité »	p. 9

JEUNESSE ET SPORT

École numérique et rurale	p. 9
Les activités et sorties organisées par l'école primaire	p. 10
Les sorties pédagogiques et les actions du CESC du collège	p. 10
Remise des diplômes du brevet des collèges	p. 11

ENVIRONNEMENT

Procédure de déclaration d'utilité publique du forage de Lamourette sur La Cellette	p. 11
Travaux d'extension du réseau d'assainissement rue des Maçons de la Creuse	p. 11
Mise à jour du schéma directeur de l'assainissement	p. 12
Entretien et contrôle des installations d'assainissement non collectif - Nouvelle campagne 2022	p. 12
Recyclage : rappel concernant les nouvelles consignes de tri	p. 12

VIE COMMUNALE

Ouverture du château aux visites avec la création d'une nouvelle association	p. 14
Pompiers de Pionsat : appel aux volontaires	p. 14
Recensement de la population	p. 14
Le concours des maisons fleuries et jardins potagers 2021	p. 15
Les Journées du Patrimoine	p. 15
Reprise des concessions au cimetière	p. 15
Déménagement des services administratifs de la mairie	p. 16
WIFI 63 gratuit sur la place de la République et le théâtre de verdure	p. 16
De nouveaux ateliers informatiques pour les seniors	p. 16
Animations par la CARSAT	p. 16
Résultat du concours des différentes animations réalisées pendant le 1er confinement	p. 17
Les activités réalisées par le CLIC sur la commune	p. 17
Les services de la Trésorerie de Montaigut délocalisés à Riom	p. 17
Évolution du Service des Impôts des Particuliers de Riom	p. 17
L'ADIL : un partenaire important pour la rénovation de l'habitat	p. 18
Personnel communal	p. 18
Habiter à Pionsat : soyons ambassadeurs !	p. 18
Inventaire des zones humides sur la commune de Pionsat	p. 19

INTERCOMMUNALITÉ

Lancement du projet « Petites Villes de demain » sur le territoire le 17 novembre	p. 19
Démission de M. Jérôme Gaumet de son mandat de vice-président	p. 20
Hôtel La Queue du Milan, quel avenir ?	p. 20

ASSOCIATIONS

Les associations communiquent	p. 20
-------------------------------	-------

LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE SE POURSUIT

Comme nous l'évoquions dans le dernier bulletin municipal, les travaux de réaménagement des services administratifs et la création de l'espace de vie rural solidaire et intergénérationnel au rez-de-jardin ont débuté au printemps 2021. L'année 2021 aura été consacrée essentiellement aux travaux importants de démolition sur les deux niveaux du bâtiment, avec notamment la suppression de la scène et de la chaufferie.

Lors de ces travaux, il a été constaté que le bâtiment avait souffert des intempéries, particulièrement en façade Ouest, qui ont nécessité quelques travaux supplémentaires de renforcement de la structure (renforcement poutres bois du plancher des combles, calage béton, remplacement des gouttières havraises...).

Suite à ces travaux, le maître d'œuvre a établi le nouveau planning d'exécution des travaux qui prévoit une fin de chantier en début d'été 2022. Les services administratifs devraient donc s'installer dans les nouveaux locaux durant l'été 2022 lorsque les différents bureaux et salles auront été meublés et aménagés. ■



ACHÈVEMENT DES AMÉNAGEMENTS DU QUARTIER RÉPUBLIQUE : la rue Simone Veil et les sanitaires



Les travaux de la voie d'accès « rue Simone Veil » dans le cadre de l'aménagement du quartier République (tranche n°3) se sont terminés fin avril. Cette rue dessert les vingt logements de la nouvelle résidence adaptée « Le Statère d'Or », la rue « Jean d'Arvor » et la salle l'@robase avec l'accès au parking de la place de la République.

Ces travaux d'aménagement du quartier République ont aussi concerné l'installation de toilettes publiques sur la place de la République : mise en place de 2 urinoirs et d'un sanitaire autonettoyant accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet équipement a bénéficié d'un financement de l'Etat (D.E.T.R) à hauteur de 30%. Une aire de jeux pour enfants sera créée en 2022. ■

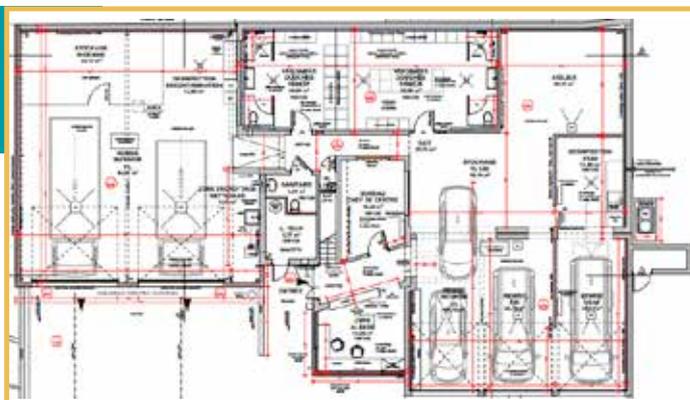
EXTENSION ET MISE AUX NORMES DE LA CASERNE DES POMPIERS

Les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la caserne des pompiers ont commencé au début du mois de mai sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Puy-de-Dôme.

Les travaux d'agrandissement permettront une extension de 92 m² de l'actuel bâtiment, à la place du parking de la caserne afin de créer un local de stockage sécurisé et une zone de stationnement de deux gros véhicules.

Les travaux comprennent aussi l'aménagement d'une salle d'alerte, et la création de vestiaires et de douches hommes et femmes ainsi que le cloisonnement d'une salle spécifique pour accueillir une ambulance à l'écart des autres véhicules afin de respecter les règles de désinfection imposées par la législation.

Le coût des travaux est de 500 000 € HT. Les travaux devaient durer neuf mois, mais la découverte de canalisations en amiante dans le sous-sol du parking occasionne un important retard. L'achèvement des travaux est prévu pour le printemps 2022. ■



INSTALLATION ET MISE AUX NORMES DES BORNES FORAINES ÉLECTRIQUES DU FOIRAIL ET DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

En 2021, les deux bornes foraines électriques existantes du foirail, situées vers les courts de tennis ont été mises aux normes pour l'organisation de diverses manifestations. En 2022, dans le cadre des travaux de l'Hôtel de ville, deux nouvelles bornes seront installées : une première, place de l'Église pour l'organisation des foires, marchés et diverses manifestations en vue de répondre aux exigences liées à la sécurité et une seconde, à l'entrée Ouest du foirail (côté cimetière). Le coût total de ces travaux s'élève à 22 900 € HT et sera financé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (Territoire d'énergie Puy de Dôme) à hauteur de 50%. ■



LES ÉTUDES DE MISE EN VALEUR DU CHÂTEAU SE POURSUIVENT

Deux études ont été lancées pour contribuer à la mise en valeur du site du château de Pionsat : l'étude d'archéologie du bâti conduite par le Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre (CEM) est terminée. Le CEM est intervenu sur site en février et a effectué plusieurs relevés notamment à l'aide d'un drone. Pour la première fois de son histoire, le château a ainsi fait l'objet d'une étude scientifique approfondie et le résultat est à la hauteur des attentes : des découvertes ont été réalisées et permettent d'en savoir davantage sur l'histoire des deux ailes du château. Un rapport de l'étude a été remis à la mairie et une présentation des conclusions au public est envisagée en partenariat avec l'association « Histoire et Patrimoine de Pionsat ». Concernant l'étude de valorisation du château conduite par le cabinet KAPAA, le rapport final sera transmis à la mairie en début d'année 2022. L'objectif du Conseil municipal est d'organiser un concours d'architecte en 2023. ■



UN NOUVEL ÉCLAIRAGE AU GYMNASÉ



Les travaux d'éclairage de la salle multisports du gymnase de la commune qui ont consisté à remplacer les 10 projecteurs existants par un système LED, ont été réalisés en fin d'année 2021.

L'éclairage sportif en LED présente de nombreux avantages. En effet, l'économie d'énergie potentielle est très importante, elle est due à la consommation plus faible d'électricité et aux nombreuses possibilités de gestion et d'abaissement de l'éclairage. De plus, la durée de vie des luminaires est plus grande, la pollution lumineuse aux alentours fortement réduite et l'allumage peut se faire instantanément.

Le coût total de ces travaux s'élève à 18 000 € HT, la commune a participé à hauteur de 5 896,40 € et le solde est financé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) et l'agence nationale du sport. ■

TRAVAUX D'ENTRETIEN AU TERRAIN DE FOOTBALL

Au cours de l'été, des travaux d'entretien ont été réalisés au stade municipal par les jeunes du Centre Educatif Fermé (CEF) de Pionsat sous le contrôle d'un responsable. La commune leur a fourni les matériaux nécessaires pour la réfection des peintures des buts et mains-courantes. ■



TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année les illuminations de Noël ont été modifiées afin d'harmoniser les motifs. Le centre bourg a été décoré essentiellement par des traversées similaires et des motifs ont été installés sur les axes menant au bourg. Un complément a été apporté rue Simone Veil et au lotissement « Les Bouiges ». Ce programme de travaux d'un montant total de 6 100,00€ HT a été financé en partie par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) à hauteur de 2 346,20 € HT. Une attention particulière sera portée en 2022 dans les résidences de St Exupéry et le Colombier.

En ce qui concerne le parc de l'éclairage public vieillissant de l'ensemble du territoire de la commune, un état des lieux complet, couplé à un diagnostic énergétique du patrimoine d'éclairage public de la commune a été réalisé par le SIEG afin de permettre à la municipalité de lancer une réflexion sur la stratégie d'amélioration énergétique du patrimoine d'éclairage public de la commune. Une réunion avec les services du SIEG et de SEMELEC63 (Société d'Économie Mixte pour l'Électrification) est d'ores et déjà programmée début 2022 pour envisager le lancement d'un programme de travaux pluriannuel. ■

LA RÉSIDENCE « LE STATÈRE D'OR »

La nouvelle résidence « Le Statère d'Or » est la 3ème réalisation de l'OPHIS sur le département. En juin dernier, la municipalité, les partenaires locaux et les équipes OPHIS se sont mobilisés pour accueillir les premiers locataires au sein de ces nouveaux logements au cœur du territoire des Combrailles. Portée par l'OPHIS en partenariat avec le Conseil départemental et les acteurs du territoire, elle fait partie du nouveau label développé par le bailleur social, baptisé « LODGES » (qui signifie LOgements Des Générations Seniors). Il s'agit d'un habitat sécurisé, pour des personnes âgées qui souhaitent rester autonomes le plus longtemps possible.

Cet ensemble immobilier comprend 20 logements locatifs qui ont été conçus selon plusieurs critères : une accessibilité renforcée, un équipement en domotique, une salle de vie commune pour rompre l'isolement, la proximité des services et la mobilisation de partenaires pour accompagner les locataires au quotidien. On peut commander de manière centralisée les volets roulants, le chauffage, le détecteur de fumée, le déverrouillage de la porte, la lumière ... Les appartements sont dotés de détecteurs de mouvement qui permettent un allumage automatique de la chambre, du couloir et des pièces d'eau lorsque la personne se lève la nuit. Ces logements sont adaptés lors de l'entrée du locataire mais ils peuvent évoluer en fonction des besoins de celui-ci. « Les renforts et les fixations sont déjà prévus dans les murs s'il faut fixer une barre de maintien dans la douche. Si besoin, on



peut aller plus loin sur l'assistance avec une coupure possible à distance du four ou du fer à repasser en cas de détection d'une utilisation anormale.»

A l'heure actuelle, sur les vingt logements, quelques logements restent à attribuer.

Pour favoriser le lien social, dans l'espace de vie ou salle commune, un projet d'animation est prévu. Un réseau de partenaires et acteurs locaux (ACEPA, blanchisserie « Les Hublots », Fédération APAJH, MSA, APAMAR, Carsat, CLIC, SMADC, CIAS du Pays de Saint-Eloy, la commune de Pionsat, ...) unis par une charte d'engagement se charge de l'organisation d'animations (sorties, jeux de société, activités physiques, manuelles, individuelles, jardinage...), d'accompagnement administratif ou de visites de courtoisie...

Deux jeunes Pionsatois ont été recrutés en service civique du 1^{er} novembre au 30 juin pour la mise en place de ce projet social. L'objectif de ce projet est de réduire l'isolement des personnes âgées, de favoriser les échanges entre générations, de contribuer au « bien-être et bien vivre » des seniors à leur domicile et au sein de leur quartier et de contribuer à préserver leur autonomie. Aucun surplus financier n'est demandé aux résidents qui souhaitent participer à ces animations et les personnes extérieures à la résidence sont admises.

L'OPHIS a réalisé et mis en ligne une vidéo, sur Youtube, de présentation de la résidence. ■

UNE NOUVELLE DIRECTION AU CMPR « MAURICE GANTCHOULA »

L'année 2021 a vu du changement au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) et au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction.

Mme Fabienne Wrobel, a pris les fonctions de directrice au mois d'avril. Originnaire de Saint-Eloy-les-Mines, elle a dirigé ces dernières années pour l'ADAPEI 63 le FAM de Saint Priest des Champs et les 6 structures de Riom/Mozac. Mme Wrobel a recruté M. Thierry Halluin, au poste de directeur adjoint et Mme Marie-Laure Delaume, cadre administratif pour renforcer l'équipe de direction.

La crise sanitaire que nous traversons et qui traîne en longueur n'a pas épargné les établissements de l'APAJH. Ainsi, si le CMPR et le FAM peuvent accueillir des personnes atteintes du COVID, un protocole sanitaire a été mis en place



afin de protéger patients, résidents, visiteurs et salariés. Il faut remercier les équipes pour leur implication et leur mobilisation. Grâce à elles toutes les missions qui sont les leurs ont été honorées.

La municipalité et la direction des établissements APAJH travaillent ensemble à des projets pluri-établissements, visant à renforcer les liens entre les patients du centre et une solution d'habitat en milieu ordinaire. ■

LANCEMENT DU CHANTIER DE RÉNOVATION DU FAM « LA MEÏZOU »

Les travaux de rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « La Meïzou » ont été retardés mais ont pu débuter en septembre 2021 et devraient se terminer en 2023. Ils consistent en un vaste chantier de rénovation de l'intérieur de l'établissement. Une enveloppe de 2,5 millions d'euros sera versée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour financer la rénovation des locaux et du cadre de vie des 34 résidents. Les chambres sont refaites par lots de 5. Durant leur remise à neuf, les résidents sont logés dans les studios au 1^{er} étage. Une première aile est déjà terminée et 10 résidents ont pu intégrer leur chambre dont les sols, murs, plafonds et salle de bains ont été entièrement refaits. ■



MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE VACCINATION MOBILE À PIONSAT



Les 17 et 18 mai 2021 dernier, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le dispensaire Emile Roux et le SDIS ont organisé une campagne de vaccination contre la COVID 19, pour la commune de Pionsat et des alentours, à l'intention des personnes âgées de plus de 70 ans et/ou des personnes plus jeunes mais présentant des facteurs de risque. Il s'agissait d'une campagne de vaccination itinérante. Le véhicule de vaccination et le personnel s'étaient installés sur le parvis et dans la salle @robase à Pionsat pour accueillir les candidats à la vaccination. Toutes les communes du secteur ont participé au recensement des personnes concernées et chaque volontaire s'est vu attribuer un créneau horaire pour se faire vacciner. Au total, une centaine de personnes aura été vaccinée à Pionsat. ■

OPÉRATION VACCINATION ORGANISÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES.

Une opération de vaccination COVID a été organisée par le SMADC le mercredi 8 décembre de 14h00 à 19h00 à la salle @robase. Cette opération ponctuelle s'adressait à toutes les personnes de plus de 30 ans qui avaient reçu une précédente injection depuis au moins 5 mois. L'initiative a ainsi permis à 90 personnes de recevoir leur dose de rappel. ■



COVOIT'SANTÉ 63 RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Covoit'Santé 63 est victime de son succès ! Il peine aujourd'hui à répondre à toutes les demandes de trajets et recherche de nouveaux conducteurs bénévoles.

Vous avez le permis de conduire et un véhicule ? Vous avez envie de rendre service et de vous impliquer pour notre territoire ? Contactez la chargée de mission mobilité et rejoignez

le réseau de conducteurs bénévoles ! N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous. Covoit'Santé 63 s'adapte entièrement aux disponibilités des bénévoles : un trajet solidaire peut par exemple s'effectuer sur un trajet quotidien domicile-travail.

Covoit'Santé 63, c'est quoi ?

Ce dispositif de covoiturage solidaire facilite l'accès aux soins, tout en créant du lien entre les habitants du territoire de la Communauté de communes. Il permet aux personnes isolées, en difficulté financière et n'ayant pas de moyens de locomotion, de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. L'animatrice de Covoit'Santé 63 les met en relation avec un réseau de conducteurs bénévoles qui effectuent le trajet avec leur véhicule personnel. Une participation financière symbolique est demandée à tous les passagers lors du trajet. ■

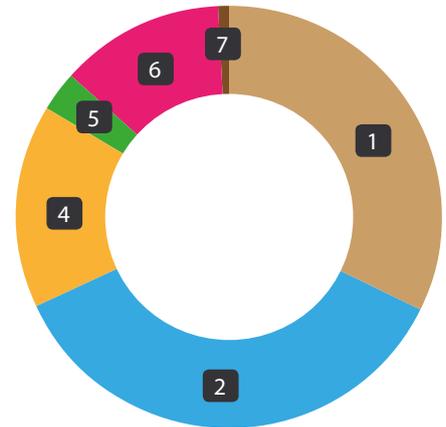
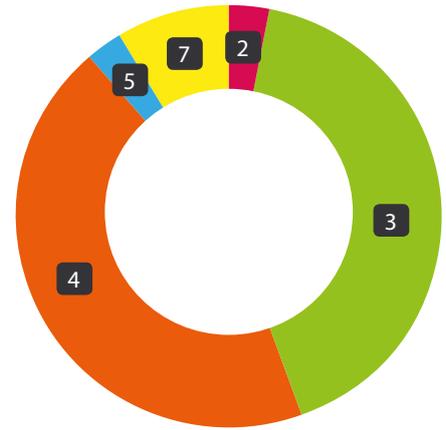
Pour plus d'informations ou devenir bénévole :

Covoit'Santé 63 - Maison France Services
1 Rue du Général-Desaix - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
04 73 85 59 65 - 06 78 37 12 24
covoitsante63@paysdesainteloy.fr

BUDGET 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
1	Atténuation de charges	800,14 €
2	Produits des services, du domaine	33 575,00 €
3	Impôts et Taxes	467 348,00 €
4	Dotations et participations	494 500,00 €
5	Autres produits de gestion courante	29 250,00 €
6	Produits exceptionnels	1 218,00 €
7	Excédent 2019 reporté	94 961,86 €
TOTAL		1 121 653,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
1	Charges à caractère général	362 100,00 €
2	Charges de personnel	402 537,00 €
3	Atténuation de produits	1 600,00 €
4	Autre charges de gestion courante	174 001,00 €
5	Charges financières	33 950,00 €
6	Virement à la section d'investissement	140 000,00 €
7	Amortissements	7 465,00 €
TOTAL		1 121 653,00 €



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

BUDGETS ANNEXES

■ BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation équilibré à **18 985,00 €**
 Investissement équilibré à **182 581,08 €**

■ BUDGET EAU

Exploitation équilibré à **33 830,00 €**
 Investissement équilibré à **106 764,51 €**

■ BUDGET CAFÉ DE LA HALLE

Exploitation équilibré à **7 420,00 €**
 Investissement équilibré à **3 915,00 €**

■ BUDGET CCAS

Fonctionnement équilibré à **6 428,00 €**

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Équipement informatique secrétariat de mairie	4 000,00 €
Travaux Hôtel de ville	1 121 126,00 €
Fin travaux Quartier République - rue Simone Veil	120 852,00 €
Matériel mobilier divers	22 480,00 €
Lotissement Quartier de l'Europe	52 100,00 €
Équipement numérique école	10 500,00 €
Étude château de Pionsat	23 156,00 €
Numérotation de villages	3 000,00 €
Reprise concession cimetière	4 000,00 €
Résidence « Le Statère d'Or »	5 000,00 €
Aménagement local archives sécurisé	41 000,00 €

AGRANDISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ PROXIEL



La société Proxiel Agriculture, négoce en agro fournitures, a décidé de développer son activité « magasin » sur la commune de Pionsat. Des travaux d'agrandissement sont en cours sur le site des Eylauds et devraient se terminer fin janvier 2022.

Ces travaux permettront une extension de 280 m² de l'actuel bâtiment afin de créer un dépôt de stockage et un magasin où seront commercialisées plusieurs gammes de produits déjà présentes sur les différents sites comme les vêtements et chaussants de travail, l'alimentation pour animaux, les produits ménagers et autres articles de jardinage. De nouvelles gammes de produits seront proposées à la vente. Ainsi, vous pourrez trouver entre autres, un rayon bricolage, de pièces d'usure ou encore des produits du terroir.

Une journée porte ouverte devrait être organisée au printemps. ■

UN SERVICE À PIONSAT : « LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ »

La direction des finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital, ...). Les buralistes partenaires afficheront le logo ci-contre. Vous pourrez désormais y effectuer vos paiements en espèces (jusqu'à 300 euros) et par carte bancaire. Seuls les avis d'imposition d'un montant inférieur à 300 € pourront être payés chez les buralistes agréés (quel que soit le mode de paiement). Ce service est disponible au bureau de tabac « Le Matchitos » rue de la République. ■



JEUNESSE ET SPORT

ÉCOLE NUMÉRIQUE ET RURALE



Dans le cadre du projet « Ecole numérique » qui vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3), la commune de Pionsat a investi dans l'acquisition de deux ordinateurs portables et de douze tablettes tactiles. La commande a été passée après la signature de la convention de financement en date du 2 novembre 2021

mais elle est en attente de livraison.

L'acquisition de ce matériel a pour objectif de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

L'ambition de cet appel à projets, en accompagnant spécifiquement les territoires ruraux, est de faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires en tenant compte de leur diversité et de leur singularité. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire par le développement dans les ruralités de véritables territoires d'innovation pédagogique.

Le montant de cet investissement s'élève à 10 500 € HT dont 7 500 € financés par une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance – pour un socle numérique dans les écoles primaires. ■

LES ACTIVITÉS ET SORTIES ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Une centaine d'élèves ont été accueillis à la rentrée de septembre 2021 à l'école primaire de Pionsat, répartis en quatre classes. La classe de Mme Lamotte est composée de 13 élèves en PS, 7 élèves en MS et 5 élèves en GS ; celle de Mme James est constituée de 11 élèves en CP, 5 élèves en CE1 et 9 élèves en GS ; celle de Mme Michelat comprend 13 élèves en CE2 et 12 en CM1 et celle de M. Delchet de 5 élèves en CM1 et 21 en CM2.

A l'école primaire, le protocole COVID a impacté l'année scolaire 2020-2021 rendant impossible la réalisation d'une majorité de sorties scolaires. Comme les élèves ne pouvaient plus se rendre à la médiathèque de St Eloy, des animateurs sont intervenus dans les classes : le 15 décembre 2020 pour les GS – CP et CE1 et le 5 février 2021 pour les CE2 et CM1.

Dans le cadre du dispositif Comb'images, qui est un parcours du spectateur proposé aux jeunes du territoire des Combrailles qui comprend des ateliers de pratiques artistiques, des journées de restitutions où sont présentées les productions issues de ces ateliers, porté par le SMAD des Combrailles, les élèves de CM2 et CM1 ont profité des ateliers « arts plastiques » sur le thème des monuments historiques des Combrailles : le viaduc des Fades, le château de Pionsat, le chevalement minier, pour réaliser une fresque sous le préau. Cet atelier a été encadré



par Elza Lacotte. La fresque a été réalisée les 26 et 27 avril avec des peintures végétales. Les employés municipaux ont préparé les sous couches et la commune de Pionsat a pris en charge le coût de la peinture.

La crise sanitaire n'a pas permis le déroulement des olympiades et de la fête des écoles puisqu'il était conseillé d'éviter les rassemblements. Toutes les classes de l'école primaire séparées en deux groupes ont pu assister à un spectacle de magie à la salle @robbase au mois de juin.

Enfin, pour les fêtes de Noël, le repas de fin d'année a eu lieu le 16 décembre à l'@robbase suivi d'une projection de dessins animés à la salle @robbase et un goûter a été offert aux enfants de l'école par la municipalité de Pionsat. ■

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES ET LES ACTIONS DU CESC DU COLLÈGE

Au cours de l'année scolaire précédente, M. Dubois avait pris la succession de Mme Carnet à la tête de l'établissement. Si des projets tels que l'exposition « Agriculteurs d'ici et d'ailleurs » ou la réalisation d'une fresque ont pu être menés à terme, les protocoles sanitaires liés à la pandémie du COVID-19 ont une nouvelle fois perturbé le fonctionnement.

16 candidats sur 18 élèves de 3^{ème} ont réussi leur brevet des collèges (DNB) dont 12 avec mention. L'ensemble de ces élèves ont obtenu une orientation post 3^{ème}.

En cette nouvelle année scolaire, M. Viel a été nommé chef d'établissement. Le collège accueille 65 élèves répartis sur 4 niveaux. Le collège Nestor Perret aspire à être labellisé E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) niveau 1 et lutte au quotidien contre le harcèlement scolaire en s'emparant du dispositif national pHare. Ce dispositif permettra après formation des différents acteurs - équipe éducative, élèves et parents - de pouvoir répondre au mieux aux difficultés liées à cette problématique.

Par ailleurs, le collège met en place un conseil de vie collégienne, un temps de chorale, la reprise des activités UNSS, des actions de prévention (addictologie, planning familial, sécurité routière, alimentation) malgré des

contraintes sanitaires une nouvelle fois très présentes.

Des sorties pédagogiques à la journée sont programmées malgré tout (Oradour-sur-Glane, visite d'un rucher, site antique). Les élèves de 3^{ème} iront pour la première fois au forum des formations et des métiers de Montluçon en janvier, couplée avec la soirée de l'orientation de Saint-Eloy les Mines, ces visites permettront d'accompagner les élèves dans leur parcours avenir. Cette année encore les élèves bénéficient dès la 5^{ème} d'heures dédiées, à leur orientation post 3^{ème} ainsi d'une aide méthodologique, à la fluence de lecture et à l'expression orale en 6^{ème}. Le dispositif « Devoirs Faits » permet un accompagnement individualisé aux élèves volontaires.

Deux auteurs (Mme Claudine Roborg et Emile Gandois) et un artiste (M. Michaël Martin) seront accueillis au sein de l'établissement dans le cadre des Projets Artistes et Culturels. Deux expositions seront proposées en salle du foyer « Odyssée d'eau » conçue par l'artiste auvergnate Servane Lespagnol-Bouillart (en Décembre) et Le Louvre (en 2022).

L'ensemble de ces activités ne pourrait être possible sans l'aide de partenaires : fédération des parents d'élèves, mairie de Pionsat, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, le FSE et l'Etat. ■



REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET DES COLLÈGES

La cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet des collèges (DNB) aux 3^{èmes} de la promotion 2021 s'est déroulée vendredi 23 octobre au collège de Pionsat. 16 collégiens sur 18 ont reçu leur diplôme des mains du principal du collège Nestor Perret, Bertrand Dubois qui a rappelé l'importance de ce diplôme dans la scolarité des jeunes, devant les parents fiers de leurs enfants. 12 élèves ont obtenu une mention. Cette cérémonie permet de féliciter les élèves qui ont obtenu leur 1^{er} diplôme officiel. C'est aussi un moment de partage, de convivialité et de retrouvailles. Nous souhaitons bonne chance et réussite à tous ces jeunes pour la suite de leurs études. ■



ENVIRONNEMENT

PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU FORAGE DE LAMOURETTE SUR LA CELLETTE



En février dernier nous vous indiquions qu'une nouvelle demande d'autorisation temporaire d'exploiter le forage de Lamourette avait été déposée auprès de Monsieur le Préfet suite au refus de renouveler l'autorisation précédente. Cette nouvelle demande a également été refusée tant que la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et la mise en place des périmètres de protection des captages n'aura pas été réalisée.

Dans le cadre de la procédure de DUP, le dossier de consultation a été rédigé et transmis à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) par le bureau d'études EGIS en charge de cette procédure et une visite sur place a été organisée le 25 octobre dernier en présence de l'ARS, de SUEZ, du bureau d'études EGIS, de M. Jean Claude Besson, hydrogéologue agréé et de M. Bernard Peny, adjoint au Maire.

Le rapport de l'hydrogéologue doit être remis aux services de l'ARS début 2022 qui statuera sur la suite de la procédure qui devrait se poursuivre tout au long de l'année. Si un avis favorable est émis pour l'exploitation du forage de Lamourette, la commune peut raisonnablement espérer pouvoir utiliser cette ressource complémentaire en eau dès l'année 2023, ce qui permettrait d'aborder les périodes de sécheresse récurrentes plus sereinement, mais il sera tout même nécessaire d'avoir une réflexion plus large sur les ressources et l'approvisionnement en eau potable pour les années et décennies à venir en recherchant de nouvelles solidarités avec les communes environnantes, elles aussi en recherche de nouvelles solutions. ■

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DES MAÇONS DE LA CREUSE

À la demande de la commune de Pionsat, l'entreprise Moussu a effectué des travaux pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des habitations riveraines de la route des Maçons de la Creuse. Bien que situées au cœur du bourg, ces habitations n'avaient pas été raccordées lors de la création du réseau dans les années 70. Les travaux ont duré environ un mois de mi-mai jusqu'à mi-juin 2021. Le montant des travaux s'élève à 66 069,00€ HT. ■



MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT

La commune de Pionsat a missionné le bureau d'études EGIS afin d'effectuer une étude diagnostic d'assainissement de la commune et de ses équipements, ainsi que la mise à jour de son zonage d'assainissement.

Le réseau de collecte sur le bourg de la commune en assainissement collectif représente un linéaire d'environ 5,5 km. La commune dispose d'une station d'épuration permettant de traiter les effluents du bourg.

L'objectif pour la commune est de définir une stratégie permettant une gestion de ses réseaux et de ses équipements. L'étude doit permettre de constituer une cartographie informatisée des réseaux sous la forme d'un S.I.G.

Elle précisera les interventions à réaliser en hiérarchisant les priorités pour réduire significativement les infiltrations d'eaux claires parasites observées actuellement et permettra



de mettre à jour le zonage d'assainissement de l'ensemble de la commune.

Une demande de financement a été déposée auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil départemental pour cette étude estimée à 67 910,00€ HT. ■

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - NOUVELLE CAMPAGNE 2022



La dernière campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) des habitants de la commune a eu lieu en 2012/2013. La fréquence des contrôles avait été établie à 6 ans.

Or, la réglementation a évolué et permet un délai maximum de 10 ans pour effectuer ce contrôle obligatoire.

Le délai des 10 années étant passé, le Conseil municipal dans sa séance du 20 octobre dernier a approuvé le lancement d'une nouvelle campagne de contrôle qui se déroulera tout au long de l'année 2022 et sera effectuée par le prestataire SUEZ.

Pour mémoire, outre ce contrôle périodique obligatoire des

systèmes d'assainissement non collectifs, vous devez faire contrôler votre installation dans 2 autres cas :

- Vous construisez votre maison dans une zone d'assainissement non collectif : vous devez faire valider votre projet d'installation par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) en contactant soit la mairie soit SUEZ.
- Vous vendez votre bien : le code de la construction et de l'habitation impose que le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non collectif doit fournir dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC, informant l'acquéreur de l'état de l'installation. ■

RECYCLAGE : RAPPEL CONCERNANT LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Le tri se simplifie, les papiers et les emballages vont dans le bac (ou sac) jaune :

100% des emballages :

Tous les emballages en métal [bouchons, capsules, couvercles, blisters médicaments ... boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes...] > **Tous les emballages en plastique** [pots, boîtes, barquettes... sacs et films plastiques et flacons, bidons, bouteilles, tubes] > **Tous les emballages en carton** [briques, cartonnets et boîtes]

100% des papiers : tous les papiers, cartons, journaux, publicités, magazines, livres, catalogues, cahiers, enveloppes, sacs ...

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Petit rappel : un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation. Les points de collecte jaunes : en bac - en sac et en colonne.

Pour bien trier : jeter en vrac les emballages | ne pas laver les emballages mais bien les vider | ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres | séparer les différents éléments d'un emballage | plier les cartons pour gagner de la place.

Ne pas mettre : tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...) | les piles, les batteries et les ampoules | le verre | le textile |

les restes alimentaires | les masques, les gants et les mouchoirs.

ET LES AUTRES DÉCHETS ?

- **Dans le bac gris (en sac fermé) :** les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs aspirateurs, les balayures...
- **Dans la colonne à verre (en vrac) :** les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).
- **Dans le composteur ou bac de déchets organiques :** les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes).
- **En déchèterie :** les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales... ■



MES DÉCHETS JE LES TRIE ET JE LES RECYCLE

Le recyclage offre une seconde vie à la matière tout en préservant les ressources de la planète. Voici quelques exemples :

27 1



27 bouteilles en plastique recyclées permettent de fabriquer un arrosoir

1 2.5



1 tonne de papiers triée permet d'économiser 2.5 tonnes de bois

670 1



670 canettes triées permettent de fabriquer 1 vélo

Le verre est recyclable à l'infini ! En le déposant bien dans la colonne à verre !



Depuis le 1er mai, le tri se simplifie ! 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac / sac jaune ou la colonne de tri



ou

AGISSONS !

Chaque habitant du territoire du SICTOM des Combrailles produit près de 246 kg d'ordures ménagères par an !

Près de 66 % de ces déchets peuvent faire l'objet d'une valorisation organique grâce au compostage ou d'une valorisation matière grâce au recyclage.

Il est urgent d'agir pour contenir l'impact de la hausse TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui s'applique sur les coûts de traitement des ordures ménagères.

De 2021 à 2025, elle passera de 30 € à 65 € par tonne pour le stockage et de 8 à 15 € par tonne pour l'incinération.

=> Déchets organiques (biodéchets) : épiluchures de fruits et de légumes, restes de repas, déchets de jardin

=> Emballages recyclables : papiers, journaux, cartonnettes, sacs et films plastiques, flacons, bidons et bouteilles en plastique, briques alimentaires, pots, boîtes, barquettes, conserves, canettes, aérosols....



NOTRE POUBELLE EN KILO / HABITANT / AN

- Déchets organiques 55 kg
- Emballages recyclables 80 kg
- Autres collectes 26 kg (dont verre 13 kg)
- Déchets non recyclables 85 kg

COMPOSTER ET REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

TRIER TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

TRIER LE VERRE, LES VÊTEMENTS ET LES AUTRES DECHETS

PENSER A REPARER ET A DONNER VOS VIEUX OBJETS!

LA REMISE DE SAINT MAURICE PRÈS PIONSAT

Déchèterie

SICTOM des Combrailles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Du Lundi au Jeudi : 14h - 18h || Vendredi : 9h - 12h || Samedi : 9h - 12h & 14h - 17h || Fermeture le dimanche et les jours fériés.

Astuces et conseils sur : consignesdetri.fr

Contact > SICTOM DES COMBRAILLES : 04 73 85 95 74 - sictomdescombrailles@orange.fr - sictom-des-combrailles.fr

OUVERTURE DU CHÂTEAU AUX VISITES AVEC LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Le château de Pionsat, résidence seigneuriale d'intérêt architectural majeur en Auvergne, se compose de deux imposants corps de logis de type médiéval et Renaissance. Soutenue par l'Etat, la Région et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la commune de Pionsat, actuelle propriétaire de la partie Renaissance, poursuit des études et des investissements pour la sauvegarde et la valorisation culturelle et touristique de ce château qui est situé sur la Route Historique des Châteaux d'Auvergne. La partie médiévale est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et la partie Renaissance classée Monument Historique.

Plusieurs associations pionsatoises œuvrent aujourd'hui à sa mise en valeur dont une toute nouvelle « Histoire et Patrimoine de Pionsat » qui a proposé durant tout l'été



des visites guidées de l'édifice (partie Renaissance et médiévale) tous les jours (sauf le lundi) à 10 h 30, 14 h et 16 h, des expositions (peinture et photos) et ateliers artisanaux. ■

POMPIERS DE PIONSAT : APPEL AUX VOLONTAIRES



En 2021, le centre de secours de Pionsat a réalisé 189 interventions pour secours à personne, 21 incendies, 11 opérations diverses et 18 secours routier soit un total de 239 interventions du 1er janvier au 31 octobre 2021. Les sapeurs-pompiers de Pionsat ont accueilli quatre nouvelles recrues depuis 2019, dont deux qui sont toujours en formation : Mme Véronique Pardoën et M. Anthony Serillet.

En cette fin d'année les sapeurs-pompiers de Pionsat sont probablement passés à votre domicile pour vous proposer le traditionnel calendrier pour l'année 2022. Les sommes récoltées permettent d'organiser nos activités internes et festivités diverses.

Dernièrement certains habitants se sont interrogés sur les temps d'intervention et les effectifs Pionsatois présents lors de certaines interventions.

Les pompiers répondent : « Depuis maintenant dix ans le centre est passé de près de quarante sapeurs à une quinzaine aujourd'hui. L'activité, elle, a été multipliée par deux, voire par trois certaines années, vous comprendrez, par conséquent, que cela implique encore beaucoup plus d'investissement avec un nombre restreint d'hommes sur le terrain. Si cela occasionne des incompréhensions, nous en sommes réellement désolés et faisons notre maximum. Face à cette situation, nous vous invitons à venir nous rejoindre ». ■

Contact du Centre :

Commandant Sarcy Thierry || 06 25 09 30 71

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de Pionsat a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2019. La population légale au 1^{er} janvier 2019 entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. Au 1^{er} janvier 2021, la population était estimée par l'INSEE à 1 094 habitants et au **1^{er} janvier 2022 à 1 081 habitants**.

Il est observé une légère baisse de la population sur notre commune. Le nombre de décès étant largement supérieur au nombre de naissances, d'où un solde naturel négatif. Le solde migratoire (différence entre le nombre de personnes entrées sur la commune et le nombre de personnes qui en sont sorties tout au long de l'année) n'a pas permis non plus le maintien de la population.

Stabiliser notre population est une nécessité pour maintenir la vie de la commune. ■

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2021

Chaque année, la commune de Pionsat invite tous ses habitants amoureux de la nature et du fleurissement à participer au « Concours des maisons fleuries et des jardins potagers ». Les participants sont récompensés de leurs efforts accomplis dans le fleurissement de leur environnement proche, contribuant ainsi à mettre en valeur l'espace privé et public dans le respect de la biodiversité. Après le passage, en août dernier, du jury, vendredi 3 décembre, la vingtaine de participants a été invitée à la salle @robase à recevoir leur prix, et découvrir le classement de cette nouvelle édition.

Les élus ont salué le travail d'embellissement effectué et mis en avant les jardins fleuris « bourg » et « village », les façades « maison » et « commerces et collectivités », et les potagers « bourg » et « village » et un village entier, à travers la projection d'un diaporama de photos prises chez chaque lauréat.

Voici le palmarès 2021 :

Maison fleurie « bourg » : Huguette Bouchardon ; **maison fleurie « village »** : Catherine Tarret ; **façade « maison »** : Martine Versepuy ; **façade « commerces et collectivités »** : la Taverne de la



Halle ; **embellissement « village entier »** : village de Chabanelles et **potager « bourg et village »** : Claire Message. Félicitations aux lauréats de chaque catégorie !

En plus des prix en fonction du classement, les participants ont reçu un bon d'achat à utiliser chez les fleuristes de notre commune.

La municipalité et les membres du jury remercient tous les participants pour leur investissement.

Rendez-vous à l'année prochaine ■

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Le temps maussade et les mesures sanitaires n'ont pas dissuadé les curieux de se rendre sur plusieurs lieux emblématiques : château (ailes Renaissance et

médiévale) – Eglise et fontaine Saint-Bravy – la maison Pradon et le domaine de Durat, ouverts au public, le samedi 18 et dimanche 19 septembre, à l'occasion des 38^{èmes} Journées européennes du patrimoine, à l'initiative des membres de deux associations partenaires, Pionsat Patrimoine, et Histoire et Patrimoine de Pionsat.

Plus de 70 personnes ont assisté aux visites guidées. Dimanche, en fin d'après-midi, fut donné un concert « entrée libre » de musique de chambre dans la grande salle de l'aile médiévale. Le quatuor « Connivences » composé de Dominique Daron (1^{er} violon), Chi Phuong Tran Quy (2^{ème} violon), Christine Griffon (alto) et Gilles Chaibeyrou (violoncelle) a réuni plusieurs dizaines de mélomanes qui ont apprécié quelques morceaux du répertoire de Mozart et Mendelssohn. Artistes et mélomanes se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, concluant ainsi cette journée. ■

REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Depuis 2016, la commune a engagé au cimetière une procédure de reprise de concessions abandonnées, une première reprise a débuté en 2016, la seconde en 2017, comprenant au total 27 emplacements. Par décision du Conseil municipal en date du 24 octobre 2021, ces 2 procédures ont été validées et les emplacements pourront être disponibles à la vente courant 2022. Une troisième reprise est en cours. ■



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE



L'importance des travaux de l'Hôtel de ville accueillant les services administratifs a imposé le déménagement de la mairie pendant la durée du chantier, place au Fil dans les locaux de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Pionsat. Les coordonnées (téléphone, mail, ...) du secrétariat sont restées inchangées. La commune de Pionsat remercie la Communauté de communes pour lui avoir mis à disposition ces lieux faciles à aménager. ■

WIFI 63 GRATUIT SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ET LE THÉÂTRE DE VERDURE

Comme bien d'autres communes du Puy-de-Dôme, Pionsat a bénéficié en 2016 de l'opération Wifi 63, initiée par le Département et le groupe La Poste. Deux bornes, place de l'Eglise et au sein de la mairie, avaient été installées. Pendant les travaux de l'hôtel de ville, ces deux bornes ont été transférées : place de la République et au théâtre de verdure. Wifi 63 permet aux habitants comme aux vacanciers de profiter d'un accès gratuit et sécurisé à internet depuis son smartphone, sa tablette numérique, ou son ordinateur portable. ■



DE NOUVEAUX ATELIERS INFORMATIQUES POUR LES SENIORS



Le centre intercommunal d'action social et l'espace Multimédia du Pays de Saint-Eloy, avec le soutien financier de la Conférence des financeurs du Puy-de-Dôme, a proposé des ateliers informatiques de perfectionnement aux seniors sur notre commune du 7 septembre au 16 novembre. Ils ont eu lieu tous les mardis de 14h à 15h à la salle @robase. Différents thèmes ont été abordés sur chaque séance : la visioconférence, le traitement de texte, la gestion de Windows 10, la protection des données personnelles, les démarches administratives, les réseaux sociaux, la retouche de photos, le montage vidéo et la découverte de la réalité virtuelle. ■

ANIMATIONS PAR LA CARSAT

La commune de Pionsat, en partenariat avec la CARSAT Auvergne et la conférence des financeurs du département du Puy-de-Dôme, a proposé à partir du mois de septembre diverses activités en visio-conférence à la salle @robase. Il s'agit d'un programme varié, ouvert à tous et gratuit : dictée avec correction commentée, quizz, conférences animées par des professionnels sur « les dangers de la maison – danger pour tous », « les thérapies naturelles face à l'hiver »... ■



RÉSULTAT DU CONCOURS DES DIFFÉRENTES ANIMATIONS RÉALISÉES PENDANT LE 1^{ER} CONFINEMENT



La cérémonie pour la remise des prix des différents concours et jeux (quizz, concours de dessin et de peinture et concours sur un dessert original) qui avaient été proposées aux habitants de la commune, lors de la première période de confinement, s'est déroulée le vendredi 16 juillet à l'@robase.

Une trentaine de personnes avaient participé à ces différents concours et ont reçu un petit présent personnalisé d'une photo du château de Pionsat.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié très apprécié qui a donné lieu à de nombreux échanges. ■

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CLIC SUR LA COMMUNE

La commune de Pionsat est couverte par le Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie (CLIC) Riom Limagne Combrailles. Le CLIC s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels. Son but est de maintenir à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Des ateliers collectifs sont organisés toute l'année pour toutes les personnes de plus de 60 ans, gratuites et sur inscription. En 2021, la commune de Pionsat a par exemple accueilli deux initiations au vélo à assistance électrique. De

nouvelles actions seront mises en place en 2022. Le CLIC relève d'une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. ■



Pour en savoir plus : <https://clic-riom.fr>

Pour contacter le CLIC :

Association Réseau Seniors - CLIC Riom
Limagne Combrailles, 51 rue Lafayette
63200 Riom. Tél. 04 73 33 17 64.

Mail : secretariat@clic-riom.fr ■

LES SERVICES DE LA TRÉSORERIE DE MONTAIGUT DÉLOCALISÉS À RIOM



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune de Pionsat dépendra de la trésorerie de RIOM pour toute ces opérations comptables. Les paiements des usagers se feront dorénavant par voie dématérialisée (soit sur le site soit auprès des partenaires agréés) ou par courrier à transmettre à l'adresse du Centre des Finances indiquée sur l'avis de paiement.

Un point d'accueil subsistera néanmoins à la Trésorerie de Montaigut aux jours et horaires suivants : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et lundi, mercredi de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. ■

ÉVOLUTION DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE RIOM

À partir du 1^{er} janvier 2022, la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont transférés au :

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE CLERMONT-FERRAND	ANTENNE DE RIOM
Boulevard Berthelot 63000 Clermont-Ferrand Ouvert du lundi au vendredi De 8h30 à 12h30	49, rue de Toulon 63200 Riom Ouvert du lundi au vendredi De 8h30 à 12h30

Vous pourrez aussi les contacter au **0 809 401 401**.

L'ADIL : UN PARTENAIRE IMPORTANT POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété... Vous pouvez contacter et rencontrer gratuitement l'ADIL. A Pionsat notamment l'ADIL pourra vous renseigner sur les aides à la rénovation de l'habitat dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en place par la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy et le département du Puy-de-Dôme. (<https://www.paysdesainteloy.fr/urbanisme-habitat/habitat/les-aides-a-l-amelioration-de-l-habitat>).



Pour en savoir plus sur l'Adil : www.adil63.org

Des permanences sont organisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes et vous pouvez contacter l'ADIL tous les jours, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 sauf le lundi, aux coordonnées suivantes :

Maison de l'Habitat : 129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand || Tel. : 04 73 42 30 75 || contact@adil63.org. ■

PERSONNEL COMMUNAL



Avant sa prise de fonction, Jérôme Gaumet, Maire accompagné de Richard Farghen, 1^{er} adjoint et Laurent Battut, responsable des services, a présenté Lionel Porphyre à l'équipe du service technique.

Lionel Porphyre remplacera Denis Pinthon au poste de responsable du service technique. Denis Pinthon, responsable du service technique, en poste depuis le 1^{er} avril 2008, va faire valoir ses droits à la retraite dans le courant de l'année 2022.

Pour assurer son remplacement et permettre une période de travail en binôme, la commune a lancé une procédure de recrutement. La candidature de Lionel Porphyre a été retenue car c'est elle qui correspondait le mieux au descriptif du poste et aux critères de sélection imposés. M. Porphyre a donc été embauché en tant que responsable du service technique au grade d'adjoint technique territorial à compter du 10 janvier 2022.

Lionel Porphyre est menuisier ébéniste de métier et titulaire d'une habilitation électrique. Durant les 25 dernières années de carrière au sein de la même entreprise, il a occupé un poste polyvalent en intervenant dans de multiples domaines du second œuvre. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe technique de Pionsat.

La municipalité tient à remercier Denis Pinthon pour son engagement au sein de la collectivité et de ses habitants durant ses 14 années, pour ses qualités professionnelles, son sérieux et son dévouement. ■

HABITER À PIONSAT : SOYONS AMBASSADEURS !

Depuis décembre 2020, la municipalité de Pionsat, avec le quartier de l'Europe, propose à la vente 13 terrains prêts à bâtir de 802 m² à 1077 m² à partir de 22 000€ sur un terrain situé entre Lavarat et le centre de rééducation, bien exposé, avec une vue dominant le centre bourg et les grands bois de Pionsat. Une première maison est en passe d'être achevée. Une seconde est en cours de construction.

Une petite vidéo promotionnelle a été mise en ligne sur la page Facebook de la commune et sur Youtube au moment des fêtes de fin d'année 2021. Elle est à partager le plus largement possible sur les réseaux sociaux afin de toucher et de séduire les personnes désireuses de s'installer dans les Combrailles. Soyons tous ambassadeurs de notre commune !

Rappelons qu'un panneau de commercialisation placé sur le haut du terrain donne les informations et les contacts utiles. ■

Contact – renseignements

Société ASSEMBLIA : 04.70.44.56.01 et Mairie : 04.73.85.61.56



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES SUR LA COMMUNE DE PIONSAT

Les Combrailles comptent de très nombreuses zones humides, autant d'espaces essentiels pour la préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau. Une réglementation précise s'applique sur les zones humides. Afin que chacun, propriétaires, exploitants agricoles, élus locaux, disposent d'une information fiable et vérifiée sur leur situation, le SMAD des Combrailles réalise l'inventaire des zones humides de l'ensemble de son territoire. La mission zone humide du SMAD des Combrailles a été étendue en 2021 aux communes appartenant, comme Pionsat, au bassin versant des Hautes Vallées du Cher.

Un inventaire a donc été mené par un agent du SMADC en étroite collaboration avec les élus et les habitants de la commune de Pionsat, au travers de groupes de travail locaux, présidés par le maire, à partir de cartes satellites et de visites sur le terrain. Une enquête publique a été effectuée durant l'année 2021 afin que chacun puisse faire part de ses observations. Le Conseil municipal, dans sa séance du 6 décembre 2021, a approuvé la carte d'inventaire des zones humides de la commune, modifiée suivant les observations formulées lors de l'enquête publique et conformément à la réglementation. ■

ÉLECTIONS CANTONALES 2021

Pour la seconde fois depuis la fusion des anciens cantons issus de la Révolution, les habitants du nouveau canton de Saint-Eloy-les-Mines ont été appelés aux urnes pour élire leurs Conseillers départementaux les 20 et 27 juin 2021. Le binôme Mme Joselyne Lelong, maire de Sauret-Besserve et M. Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, (suppléants : Mme Laurianne Rutkowski et M. Sylvain Durin) ont battu le binôme Mme Margaux Piquelle, adjointe au maire de Montaigut-en-Combraille et M. Laurent Dumas, Conseiller départemental sortant et Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy par 3492 voix (55,2 %) contre 2837 voix (44,8%).

Le 1^{er} juillet suivant M. Jérôme Gaumet a été élu 3^{ème} vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme en charge des finances et des comptes publics aux côtés du nouveau président M. Lionel Chauvin.

Aux mêmes dates que l'élection départementale, M. Sylvain Durin, maire de Servant, a été élu Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes. Le président sortant M. Laurent Wauquiez a été renouvelé dans ses fonctions. ■



INTERCOMMUNALITÉ

LANCEMENT DU PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN » SUR LE TERRITOIRE LE 17 NOVEMBRE

Au terme d'un processus de candidature long et rigoureux, le Pays de Saint-Eloy a vu élire trois de ses communes « Petites Villes de demain » : Saint-Eloy-les-Mines, Pionsat et Saint-Gervais d'Auvergne. Ce dispositif sur 6 ans mis en place par le ministère de la cohésion des territoires doit permettre aux petites communes ayant une fonction de centralité sur leur territoire d'obtenir des aides au développement, notamment dans les secteurs de l'habitat, de l'économie et de l'environnement.

La réunion de lancement du 17 novembre 2021 a été l'occasion pour tous les acteurs du projet de rappeler que la volonté derrière ces candidatures conjointes était de faire rayonner le dispositif sur toutes les communes du territoire. Sur la base du projet de territoire et des projets des trois communes, les études vont commencer comme celle, débutée au début du mois de novembre, de préfiguration de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Sur une terre au potentiel indéniable mais encore mal exploité, le dispositif « Petites Villes de demain » doit donc permettre de financer des projets capables de donner envie à de nouveaux habitants de s'installer et à la population actuelle de rester.

Pour piloter le projet, sept personnes ont été recrutées



sur l'ensemble du territoire : deux chargées de projet, trois conseillers numériques et deux managers de commerce. Avec le concours de tous les acteurs territoriaux déjà impliqués dans le développement local, cette nouvelle équipe a maintenant cinq ans pour diagnostiquer, analyser et proposer des solutions aux diverses problématiques rencontrées par les habitants du territoire. La commune de Pionsat organisera dans les prochaines semaines une série de réunions pour que démarrent les premières études des projets sur la dizaine à examiner. Du travail en perspective pour les élus de la commune... ■

DÉMISSION DE MONSIEUR JÉRÔME GAUMET DE SON MANDAT DE VICE-PRÉSIDENT

Suite à son élection au siège de Conseiller départemental du canton de Saint-Eloy-les-Mines et de vice-président du Conseil départemental, M. Jérôme Gaumet a fait connaître mardi 14 septembre 2021 au Conseil communautaire sa décision de démissionner du poste de

vice-président de la Communauté de communes. Le maire de Saint Julien la Geneste, Christophe Sarre, a été élu le 14 décembre 2021 pour le remplacer sur le même périmètre de compétences comprenant notamment l'habitat et l'accueil de nouvelles populations. ■

HÔTEL LA QUEUE DU MILAN, QUEL AVENIR ?

L'hôtel «La Queue du Milan», propriété de la Communauté de communes, est fermé depuis le départ de la dernière gérante à la veille du premier confinement en 2020. A son départ, la gérante a vendu tous le mobilier, le fonds de commerce est vide à l'exception de la licence IV. Pour trouver un nouveau gérant, la Communauté de communes (CCPSE) a lancé des travaux de remise aux normes du bâtiment en termes de sécurité et de normes handicapées comme l'enclousonnement de la cage d'escalier. Le service technique de la CCPSE devrait se charger des travaux au printemps prochain. Concernant les offres de reprises de la gérance : un dossier sérieux de reprise a été déposé en 2021 mais finalement le repreneur est parti sur une autre

affaire. Une autre proposition serait à l'étude.

Toute personne intéressée pour reprendre la gestion de l'établissement peut se manifester et contacter la Communauté de communes (M. Nicolas Manuel en charge du Développement Économique : 06 43 60 05 69 ou la mairie de Pionsat). Toutes les propositions seront étudiées car la volonté des élus est que l'établissement ouvre à nouveau ses portes le plus rapidement possible. ■



ASSOCIATIONS

LA COMBRAILLE VIVE

Après quatre représentations à Pionsat début juillet et parce que « la vie doit reprendre son cours », la Combraille Vive a décidé de repartir sur les routes. La troupe s'est alors déplacée en octobre à la salle « le Rexy » à Riom et à Moureuille, en novembre à Colombier (Allier) et à Châteauneuf-les-Bains.

De plus, il est prévu de poursuivre en 2022 à Charron (Creuse) le 12 mars et les 8 et 9 avril à Nérès-les-Bains (Allier). Son nouveau spectacle « Ça se complique » a reçu un accueil chaleureux et émouvant du public.

D'autres dates s'ajouteront... A suivre sur la page Facebook de la Combraille Vive. ■



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves ont tenu leur assemblée générale le 28 octobre 2021, et ont élu un nouveau bureau : Marie-Laure Colombet, présidente ; Stéphanie Duprat : vice-présidente ; Michelle Martinet: trésorière ; Stéphanie Barrier et Lieke Van Veenendaal : trésorières adjointes ; Delphine Giollant : secrétaire et Nadège Dufal : secrétaire adjointe.

En espérant une année scolaire un peu plus sereine, l'association prépare des actions telles que la vente de chocolats. Le traditionnel loto est prévu le dimanche 6 février 2022 ainsi qu'un repas le samedi 2 avril.

Un don de masques est également envisagé pour les enfants de l'école primaire et du collège. D'autres manifestations, tels qu'une randonnée et le carnaval, sont envisagés si la situation sanitaire le permet. Il est à noter que les actions menées par les membres bénévoles de l'association servent à financer des sorties et des interventions au sein de l'école et au collège. ■

HISTOIRE ET PATRIMOINE DE PIONSAT

Resté fermé au public pendant de longues années, le château de Pionsat a réouvert ses portes durant la saison estivale 2021.

Afin de valoriser au mieux cette ancienne résidence seigneuriale située sur la Route Historique des Châteaux d'Auvergne, une nouvelle association a vu le jour au printemps dernier : Histoire et Patrimoine de Pionsat.

Encouragés par la municipalité, les membres bénévoles qui la composent n'ont pas ménagé leurs efforts pour atteindre leurs objectifs et dès cet été, du 06 juillet au 29 août, après un travail conséquent de communication et un dépoussiérage complet des lieux, ils ont pu réouvrir le château et faire découvrir au public la richesse architecturale des deux imposants corps de logis, parties médiévale et Renaissance avec un scénario de visite inédit : un parcours guidé sur l'intégralité du site.

Parallèlement, plusieurs salles du château ont hébergé des expositions artistiques avec l'accueil en relais tout l'été de plusieurs artistes peintres, photographes et artisans d'art, amateurs et professionnels. L'association a également tenu à ouvrir une petite boutique à l'intérieur du château Renaissance contenant de nombreux objets imprimés au décor du château, des livres régionaux, des cartes postales et quelques incontournables produits du terroir, lesquels ont inmanquablement éveillé la curiosité et les papilles des touristes.

Avec près de 250 entrées, nombre qu'elle espère évidemment faire grandir dans un avenir proche, l'association peut se féliciter de cette réouverture du château.

Une animation a également été organisée l'après-midi du 14 août : un concours photos, le « Safari Pola » sur les thèmes « l'eau dans tous ses états » et « les vieilles pierres de Pionsat ». En déambulant dans les rues de Pionsat et ses abords sur un temps imparti avec un appareil photo polaroïd qui leur avait été prêté pour la circonstance, 9 équipes ont rivalisé d'imagination et de créativité pour rapporter au jury la meilleure photo. Avec plusieurs lots à la clé dont 2 appareils photos et un pot de l'amitié pour clôturer cette initiative riche en découvertes et en émotions, les participants ont



passé un moment particulièrement chaleureux et convivial qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Enfin, les 18 et 19 septembre, en collaborant activement avec les associations « Pionsat Patrimoine » et « Les Fêtes Musicales de Pionsat », l'association a pris part aux traditionnelles journées du Patrimoine.

Outre ces activités que l'association compte reconduire cette année, celle-ci a d'autres projets : proposer des salons culturels et organiser des manifestations musicales. Planifié le 07 mai prochain, un premier grand rendez-vous à l'@robase est d'ailleurs déjà fixé avec les artistes des Automnales soutenus par le Conseil départemental qui a à cœur cette année, après de longs mois de silence sur scène dû à la pandémie, d'emmener le spectacle vivant au cœur des villages Puydômois. ■

Les membres du Bureau de l'association Histoire et Patrimoine de Pionsat sont les suivants :

- Présidente : Corinne Meunier
- Vice-présidents : Solène Faccio – Antoine Charles – Thierry Vallenet et André Bourdier
- Secrétaire : Jérôme Papon
- Trésorière : Chantal Martinet
- Trésorière adjointe : Bérengère Versepey

ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



L'association a réalisé cette année deux actions : une en mars avec la vente sur la place de Pionsat et sur le parking d'Intermarché, de bouquets de jonquilles cueillies par les bénévoles ; et une autre, fin août, avec une randonnée qui s'est concrétisée par une journée détente à La Cellette. Sous un généreux soleil, 75 marcheurs ont pris

le départ pour deux parcours de 5 km et 12 km. A l'arrivée, après l'apéritif partagé par quelques élus, le réconfort leur a été proposé autour d'un barbecue où les ont rejoints de nombreuses personnes souhaitant apporter leur soutien à l'antenne de Pionsat. L'après-midi, tous ont pu poursuivre cette sympathique journée en jouant aux cartes, scrabble, course en sac... en écoutant les histoires racontées par Monique Vivier ou les airs auvergnats joués par des musiciens amateurs.

Les bénéfices et dons recueillis lors de ces deux actions ont permis d'envoyer environ 1800 € au comité du Puy-de-Dôme. Un grand merci à l'ensemble des personnes ayant contribué au succès de celles-ci.

L'association espère poursuivre ces manifestations cette année avec un retour à la vie normale et proposer de nouveau, entre autres, un concert. ■

L'ACEPA



Certains manifestations organisées habituellement par l'Association Communale d'Entraide aux Personnes Âgées (ACEPA) ont été perturbées par la crise du COVID-19. Le traditionnel repas du « pâté aux pommes de terre » a été repoussé au 6 novembre, animé par l'orchestre « Les Gavroches ». Le voyage en Camargue de deux jours, prévu en 2020 a été reporté les 28 et 29 juin 2021, trente-six

personnes y ont participé. Une sortie d'une journée a été proposée par l'association dans Les Trésors du Roannais le 30 septembre avec visite et déjeuner au château de Saint-Priest-la -Roche, puis une croisière commentée sur le lac de Villerest et enfin une dégustation dans un vignoble de la côte roannaise. Quarante-quatre participants ont pu assister à cette journée.

Cette année, l'association a pu organiser son traditionnel repas de Noël le dimanche 5 décembre. Pour rappel, ce repas est offert à toutes les personnes de plus de 55 ans résidant sur la commune. Pour celles âgées de 70 ans et plus qui n'assistent pas à ce repas, un colis leur est remis. Environ une centaine de personnes a assisté à ce repas totalement gratuit et financé par l'ACEPA avec l'aide de la Caisse Communale d'Action Sociale (CCAS) de Pionsat. Depuis le mois de juillet, chaque mardi, le club se réunit dans la salle commune toute neuve de la résidence « Le Statère d'Or » pour jouer à divers jeux : belote, scrabble... et partager de bons moments de convivialité. ■

PIONSAT EN FÊTES

Cette année, Pionsat en Fêtes a de nouveau proposé les « Estivales de Pionsat » tout au long de l'été ... marché de producteurs, restauration et la participation du saxophoniste Pascal Primatesta pour animer la der' de ces estivales.

Le 31 Juillet, la deuxième édition de la fête de la bière a ouvert ses portes et a offert aux Pionsatois pendant deux jours une belle parenthèse houblonnée : groupes divers et variés, dégustation de bières locales, banda, soirée électro, restauration...

Pour clôturer l'été en douceur, les membres de l'association ont proposé quelques nouveautés pour la fête patronale des 18 et 19 septembre : bal en plein air avec DJ, show moto, taureau mécanique, rassemblement de voitures sportives... Et même si le beau temps n'était pas au rendez-vous, de nombreux Pionsatois l'étaient !

Dernier rendez-vous de l'année : le samedi 18 Décembre, l'Estivale a activé le mode « magie de Noël » en devenant... l'Hivernale !!! Au programme, il y a eu de la musique, de la restauration, le feu d'artifice proposé par la municipalité et tiré depuis le Centre de de Médecine Physique et de



Réadaptation et bien d'autres surprises... pour les petits et les plus grands !

Les membres de Pionsat en Fêtes remercient toutes les personnes avec lesquelles ils ont partagé les meilleurs moments de cette année, malgré la crise sanitaire et les conditions météorologiques ! ■

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

La saison 2021 paraissait mal engagée ; cependant, grâce à une belle période de pause covidienne, l'association a pu participer à la journée de brocante qui a commencé un peu tristement puis le soleil s'est installé et les résultats et l'affluence ont été au rendez-vous.

Le 15 Août, la traditionnelle kermesse s'est tenue en

observant le pass sanitaire ; l'animation avec les voitures anciennes d'Auto-Retro de Saint Gervais a été très appréciée et le repas sous les arbres était bienvenu, le soleil étant très présent. La participation s'est avérée particulièrement bonne et les jeux ont connu un franc succès.

Le 30 Octobre : la soirée « moules frites », très attendue après

BROCANTE



La 39^{ème} fête brocante du château de Pionsat s'est déroulée dimanche 1^{er} août 2021. Cette saison encore, l'événement s'est tenu au foirail de Pionsat. Ce vaste lieu permet l'organisation de manifestation d'ampleur tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire.

C'est ainsi que pas moins de 73 exposants, particuliers comme professionnels, se sont donné rendez-vous à Pionsat dès les premières heures du dimanche. Ce nombre, en légère hausse par rapport à l'année précédente, témoigne de leur fidélité et de leur plaisir à venir et à revenir à Pionsat.

Après la météo capricieuse du matin, les visiteurs ont afflué

dans les larges allées à la recherche de bonnes affaires.

Comme à l'accoutumée, le stand restauration a connu un grand succès. Du café du matin jusqu'à l'apéritif du soir en passant par les plateaux repas du déjeuner ; les nombreux bénévoles de l'association ont été mis à contribution non-stop ! A la faveur de températures un peu fraîches pour un premier jour du mois d'août, les boissons chaudes et repas chauds ont pris le pas sur les sodas et boissons fraîches.

Parmi les nouveautés de la saison, la pesée du « panier garni » a connu un vif succès. En effet, il s'agissait de deviner le poids du contenu d'un panier d'osier composé de produits régionaux. L'exercice est plus difficile qu'il n'y paraît et le gagnant du contenu dudit panier fut celui qui se rapprochait le plus du poids de cet ensemble.

Cette fête brocante fut organisée cette année sous la houlette de la nouvelle association « Histoire et Patrimoine de Pionsat ». Cette nouvelle structure associative est une fédération de différentes associations existantes dont les Amis du Château de Pionsat. Cette fédération insufflé une nouvelle dynamique et sera le support de la mise en valeur du riche patrimoine pionsatois.

Toute l'équipe remercie les bénévoles qui ont tous contribué à la réussite de cette journée et donne naturellement rendez-vous la saison prochaine pour la 40^{ème} édition. ■



PIONSAT-PATRIMOINE

Confronté à la crise sanitaire qui a profondément perturbé la vie associative, Pionsat-Patrimoine a toutefois pu organiser deux manifestations au cours de l'année 2021. Le 18 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association a organisé, en partenariat avec « Histoire et Patrimoine de Pionsat », la visite de lieux emblématiques de notre commune : château médiéval et Renaissance, maison Pradon, moulin de Durat.

Le 27 novembre, le colloque annuel organisé par l'association a permis de découvrir/redécouvrir deux sujets : le réseau voyer autour de Pionsat et notamment l'axe Montaigut/Evaux-les-Bains et la vie et l'œuvre d'Alexandre Varenne. Fondateur de La Montagne, M. Varenne est l'une des figures emblématiques de la troisième République qu'il traversa de part en part : Auvergnat, Avocat, Journaliste, Député, Patron de presse, Gouverneur Général de l'Indochine, Ministre ... il fut incontestablement un témoin de tous les défis de la première moitié du XX^e siècle ! Enfin, lors de son assemblée générale, l'association, en renouvelant son conseil d'administration, s'est mise en ordre de marche pour les deux prochaines années. ■

une année de privation a eu son affluence habituelle avec Gégé Music qui a magnifiquement animé la soirée. Une jauge à 110 personnes a été appliquée et il a été procédé, selon le protocole, à la vérification du pass sanitaire. Le service a été assuré par la jeune génération très impliquée. Un grand merci à elle ! ■



LA RAQUETTE PIONSATOISE



Autant la Raquette Pionsatoise avait pu, en 2020, « passer presque entre toutes les gouttes » de la COVID, autant il en fut différemment pour la saison 2021 : cette année, elle a dû faire face à l'interruption des compétitions vétérans en cours, à l'annulation de l'ensemble du circuit des -10 ans, des compétitions par équipes en mai et s'est vue dans l'impossibilité d'organiser la soirée choucroute ainsi que de fêter les 40 ans du club...

Les activités tennistiques ne sont sorties du long « coma artificiel » que timidement avec l'été : le tournoi estival a pu, malgré le contraignant protocole du pass-sanitaire

imposé début août, réunir près de 80 participants. Pour encourager le retour sur les courts, l'inscription à cette compétition était exceptionnellement offerte par le club à chacun de ses membres.

Depuis septembre, place à la saison 2022 : la période des inscriptions a révélé un très limité tassement de l'effectif bien inférieur cependant à ce qui est observé au niveau fédéral, l'école de tennis a repris toujours animée par Olivier Ravet officiant 4 jours par semaine, le circuit Galaxie en Combrailles est sur les rails pour sa 3^e édition et le club a engagé 4 équipes de vétérans. Les joueur (se) s'y distinguent particulièrement : à mi-parcours, les féminines de + 35 ans et la 2 masculine des + 45 ans sont en tête et les deux autres accèdent au podium.

Quant aux projets, ils ne sont pas revus à la baisse. Côté compétition, s'affronteront les équipes jeunes en mars-avril, les seniors en mai, tournois interne et open ; côté festif : la soirée choucroute sera reconduite et, comme la Raquette ne fait jamais rien comme les autres, elle devra bientôt s'employer à l'organisation de la fête des 40 ans... à 41 ans ! ■

LE CLUB DE LOISIRS DE LA MAISON DE RETRAITE

En dépit d'une situation sanitaire difficile en 2020, la vie a repris, petit à petit, ses droits à l'EHPAD « La Louisiane » en 2021. C'est ainsi que les animations ont retrouvé leur rythme quotidien avec une participation très active du service animation et des soignants (ateliers, sorties dans Pionsat, restaurants, visites d'expositions, spectacles musicaux, cueillette des pommes...) permettant notamment à l'association Club des loisirs de renouer avec ses projets, pour le plus grand plaisir de tous. L'association a, entre autres, tenu un stand à la brocante qui s'est déroulée le dimanche 1^{er} août en proposant des articles confectionnés par les résidents (tableaux, cache-pots, décoration de table, bougies ... etc).

Souignons également l'initiative de l'association « Pionsat en Fêtes » qui, au cours de la fête de la bière, est venue offrir aux résidents le breuvage béni des Gaulois. Un GRAND MERCI à eux. La salle polyvalente de l'EHPAD a également ouvert ses portes à l'occasion du grand Loto annuel, qui, cette année, a fêté son dixième anniversaire.

Ces moments conviviaux, l'établissement tient à les entrete-



nir et à les préserver précieusement, raison pour laquelle les repas à thèmes, chaque mois, ont connu un franc-succès : crêpes bretonnes, viande du pays, œufs sur plancha sans oublier le traditionnel barbecue en juin dernier.

Un GRAND MERCI également à Barbara Bayle qui fut chargée des animations pendant de nombreuses années, et qui a passé le relais de la présidence du Club des loisirs à Emmanuel Quinchon, le nouvel animateur de l'EHPAD. ■



DE L'ART À PIONSAT

Depuis sa création en 2016, De L'Art à Pionsat, présidée par Véronique Wagner, a toujours eu à cœur de faire découvrir le savoir-faire d'artisans créateurs et leurs œuvres.

Comme beaucoup d'associations, De L'Art à Pionsat a constaté une diminution de la fréquentation touristique ; néanmoins, l'ouverture de la boutique a été maintenue.

L'AMICALE LAÏQUE

À cause du contexte sanitaire, le bureau de l'Amicale Laïque a pris la décision, lors de la dernière assemblée générale du 11 septembre 2021, qu'aucune activité pour les enfants et adultes ne serait proposée par l'association en 2021/2022, la mise en application du contrôle du passe sanitaire étant le problème principal.

Cependant, l'association reste active en proposant plusieurs événements : un brunch « terre et mer », le 12 décembre à l'@robase ; une randonnée d'hiver avec un concours de bonnets et pulls « moche » prévus le 23 janvier ; une friperie/ vide dressing, le 27 mars ; un « Escape Game » sur le thème « Les temps médiévaux », le 16 avril ; un concours de pétanque, le 28 mai et un « Festi Amicale » avec un concert musical autour des châteaux gonflables, le 2 juillet.

L'organisation de tous ces événements a pour objectifs de proposer des moments de convivialité entre les Pionsatois et de recruter de nouveaux bénévoles pour l'association.

Les activités 2022/2023 de l'association seront programmées à partir de janvier pour les promouvoir à partir du mois de juin 2022. ■



L'AMICALE DES CYCLISTES

sont différents à chaque fois.

Des sorties hors de notre région sont organisées également par les membres, sur une durée de 4 à 7 jours. En 2021, les cyclistes ont sillonné l'Ardèche en juin, la Via Rhona en juillet, les abords du Ventoux en août et la région d'Albi en septembre. Au total, une cinquantaine de personnes se sont joints à ces virées. Les accompagnants non cyclistes, en profitent pour s'adonner aux joies de la randonnée et visiter la région.

Toujours aussi dynamique, l'Amicale de Pionsat compte une trentaine d'adhérents qui continuent à pratiquer le vélo avec encore plus d'envie chaque année. Dans une ambiance conviviale, chacun compose en fonction de ses possibilités.

L'association propose toujours 3 types de sortie permettant à chacun de s'y retrouver : deux sorties hebdomadaires au départ de Pionsat, les lundis et jeudis. Les circuits, proposés à tour de rôle par les participants,

Enfin, certains amicalistes participent aux cyclosporives locales, la Volcane à Volvic et les Copains à Ambert. En 2021, ils n'ont pu participer qu'aux Copains, la Volcane ayant dû être annulée à cause de la COVID.

En projet, l'Amicale réfléchit actuellement à la création d'une section 'Vélo électrique'.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le Président de l'Amicale, Bernard Dupoux au 04 43 13 39 43. ■

Dans le respect des règles sanitaires, les visiteurs pionsatois et des alentours ont ravi les membres de l'association de leur intérêt pour les créations exposées, créations significatives d'un savoir-faire et de la passion de chacun des créateurs artisans exposants.

Dans le souci de faire connaître au public plusieurs matières travaillées, ont été exposés les pièces de l'atelier de Jenny, les peintures de Christiane Mougel, les bijoux de Cyrielle Grassi et de Virginie Lenglet, le macramé de Véronique

Wagner, les photos de Nicolas Aymard, les couteaux et pièces en fer forgé de la Forge des Combrailles. Un espace dédié à l'écrivain Jean-Pierre Sandoz a également été créé. Pour la période de Noël, plusieurs nouvelles pièces artistiques ont été accueillies à la boutique : les bijoux en métal argenté de Dany, les céramiques de l'atelier de Karine, les bougies de la « Féerie des bougies ».

L'association remercie la municipalité, les artisans créateurs et les visiteurs pour leur soutien et leur implication. ■

LES ANCIENS COMBATTANTS



À l'exception du 18 juin, toutes les cérémonies commémoratives (8 mai et 11 novembre) se sont déroulées cette année aux monuments aux morts en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie, de la fanfare de Pionsat, des élus et des habitants soucieux de ne pas oublier les moments importants de notre histoire. Lors de ces cérémonies, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts et une autre au cimetière.

Le 14 juillet, nous nous sommes retrouvés très nombreux devant le monument aux morts de la commune. A cette occasion, le président des ACPG-CATM a présenté un jeune « Porte-Drapeau » : Alois Gaumet (15 ans). Le drapeau lui a été remis par Jérôme Gaumet, maire et conseiller départemental du Pays de Saint-Eloy.

Lors de cette cérémonie, Mesdames Colette Martin et Ginette Guilhen ont reçu la médaille « du mérite Fédéral » et Messieurs Robert Vignerresse et François Giraudon, la médaille de « la reconnaissance de la Nation », tous les deux, anciens combattants d'Afrique du Nord. Les médailles ont été remises par Jérôme Gaumet, maire et conseiller départemental, en présence de Jean Grobost, président de l'association des anciens combattants. ■

LES FÊTES MUSICALES DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Après une saison d'absence, les Fêtes Musicales du Château de Pionsat ont été de retour cet été. Une édition légèrement plus courte qu'à l'accoutumée car, en raison de la crise sanitaire et afin de limiter les difficultés liées au risque d'annulation, l'équipe organisatrice a décidé de maintenir le concert prologue ainsi que trois récitals la semaine du festival.

C'est ainsi que le prologue s'est tenu en l'église d'Ayat-sur-Sioule, dimanche 11 juillet avec le quatuor « Connivences ». Cet orchestre à cordes, né à Clermont-Ferrand, a proposé un programme Mozart et Mendelssohn dans une église comble !

Puis, le festival s'est ouvert jeudi 22 juillet à 20h30 en l'église de Saint-Bravy à Pionsat avec le Trio « Hélios ». Ce jeune groupe déjà reconnu et soutenus par de nombreux artistes tels que Renaud Capuçon a proposé un concert avec les œuvres de Mozart, Boulanger et Ravel. A l'issue du récital, les musiciens ont pu dédicacer leur dernier enregistrement et échanger avec le public, enchanté par la prestation que ces jeunes musiciens venaient de leur offrir. De nombreux élus et représentants des financeurs étaient présents pour ce concert d'ouverture.

Le lendemain, vendredi 23 juillet, la pianiste Caroline Sageman a investi la scène des Fêtes Musicales autour d'un brillant programme Chopin et Liszt. Le grand piano Steinway de concert illuminait le chœur de l'église ; l'artiste a su, par son talent et sa maîtrise technique donner toute sa mesure à cet instrument exceptionnel.



Enfin, le lendemain samedi 24 juillet, dans l'ambiance intimiste du château de Pionsat, le violoniste de renommée internationale Bernard Zinck et la pianiste Carole Carniel ont interprété des sonates de Brahms, Franck, de Falla et Turina.

Le traditionnel cocktail de l'amitié servi à tous à l'issue de chaque récital a pu être maintenu mais afin de garantir la sécurité de tous, il s'est déroulé en extérieur, dans la cour du château.

Cette année encore le festival a eu la chance d'avoir été couvert par le photographe Jean-François Cancellieri. La qualité de ses photos permettra de mettre en valeur le site internet, la page Facebook et les différents supports de communication. L'association lui adresse ici à nouveau ses remerciements les plus sincères.

Toute l'équipe des Fêtes Musicales - par ailleurs partenaire de la nouvelle association « Histoire et Patrimoine de Pionsat » - sera heureuse et enthousiaste de proposer l'été prochain sa 42^{ème} édition et de contribuer ainsi à la mise en valeur le château de Pionsat par la musique. ■

HOMMAGE À JEAN PRÉVOST

Le 17 février 2021, nous avons appris avec tristesse le décès de Jean Prévost.

Né le 31 juillet 1929 à Pionsat, de parents agriculteurs, Jean perd à l'âge de 5 ans son père qui était resté de 1911 à 1919 sous les drapeaux et qui, grièvement blessé pendant la grande Guerre, ne s'est jamais remis d'un passé douloureux. Sa mère se retrouvant seule avec ses trois enfants, Jean est alors accueilli par son parrain, prêtre dans le diocèse de Clermont-Ferrand et le suit dans divers ministères. Grâce à lui, Jean effectuera ses études dans différentes écoles libres avant de rejoindre Pionsat à vingt ans pour reprendre l'exploitation familiale.

Le 30 août 1951, il se marie avec Renée avec qui, il aura cinq enfants.

Il est alors sollicité par Maxime Chaffraix pour l'aider au sein de l'Union Syndicale Agricole du canton, en charge de mettre en œuvre au quotidien les orientations départementales des politiques agricoles et de défendre les exploitants agricoles. Son enthousiasme pour cette nouvelle responsabilité le propulse dès 1960 comme animateur régional de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et l'oblige à mettre sa propriété en fermage. Quelques années plus tard, Jean Prévost devient une figure emblématique de l'histoire des organisations agricoles et un acteur majeur de l'évolution des organisations agricoles et de la presse agricole auxquelles il consacrera sa vie professionnelle.

Premier Directeur de l'UDSEA (Union Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) du Puy-de-Dôme dans les années 60, fondateur du journal « l'Auvergne Agricole » dont il devient également le Directeur quelques années après, Directeur de la FRSEA (Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) Auvergne et Massif Central, créateur de la PAMAC (Presse Agricole du Massif Central), de la « Lettre Agricole du Massif Central »..., il est en quelque sorte le « père » de la presse agricole du Puy-de-Dôme, de la région Auvergne et du Massif Central.

En 1986, son épouse décède. Profondément marqué par

cette disparition, Jean poursuit néanmoins avec beaucoup d'énergie et d'implication ses engagements jusqu'à sa retraite en 1989.

Sa contribution à l'évolution de l'agriculture de notre région aura été considérable.

Auteur, il apporte aussi son témoignage, mémoire de son temps, sur toute une génération de paysans et leurs vicissitudes en publiant en 1998 « Le paysan déchaîné », un ouvrage historique sur le syndicalisme agricole.

Resté très dynamique et actif, Jean souhaite alors faire partager ses compétences au sein de notre commune en s'investissant dans la gestion municipale. Premier-adjoint au maire à deux reprises de la commune de Pionsat qui lui est chère, aux côtés de Jacques Paquet et Jérôme Gaumet, il ne ménage ni ses efforts ni son temps pour assurer ses fonctions et proposer ses services à la population.

Sa participation à la vie de l'église ne s'est non plus jamais arrêtée depuis son plus jeune âge. Membre de l'AEP (Association d'Education Populaire), du MCR (Mouvement Chrétien Retraité) et de la Confédération de la Société de St Vincent de Paul, il dirige en parallèle « Les Echos de chez Nous » (association de diffusion, d'information et de communication de la paroisse Sainte-Marie en Combrailles) pendant de nombreuses années.

Après des soucis de santé, Jean doit quitter avec regret la maison familiale de « Langelier » pour occuper un petit logement plus adapté à son handicap dans la résidence des Arvernes.

Avec sa disparition, c'est donc une figure locale appréciée qui nous a quittés. Pour avoir œuvré de longues années comme membre d'associations ainsi qu'en qualité d' élu municipal, nous souhaitons par ces quelques lignes lui adresser un ultime témoignage de notre profonde reconnaissance.



ÉTAT CIVIL 2021

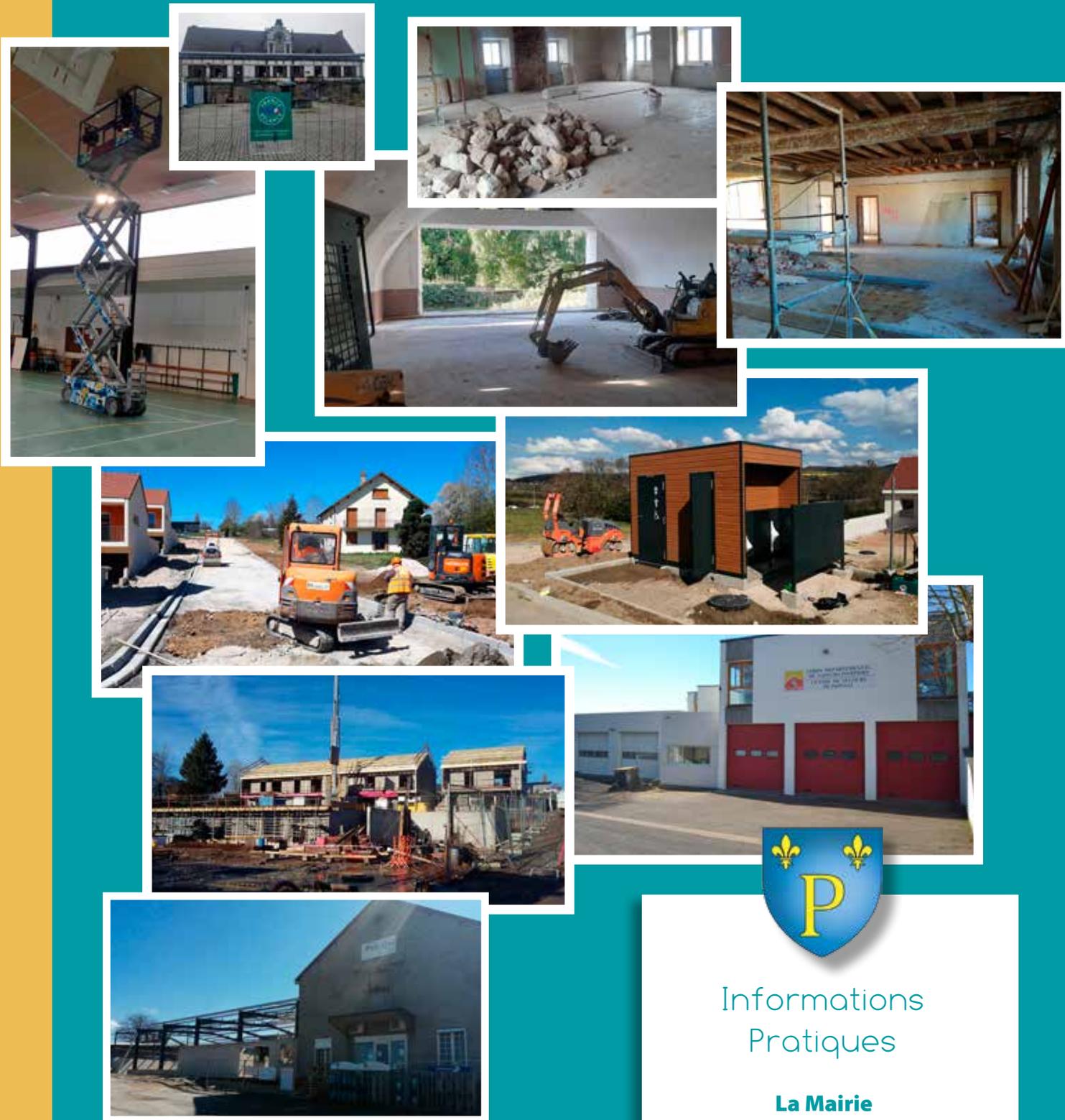
■ Naissances ■

- LAURENT Timéo, Sébastien, Maurice, Baptiste
- NYFFENEGGER Hortense, Capucine, Elisabeth
- ROMAND Eléna, Martine, Nathalie
- MELSION Evan, Luis
- BILLY Arsène, Henri, Bravy
- GARCIA Lola, Marie, Elisa

■ Décès ■

- Mme LELION Madeleine, Marie-Louise, Anne épouse Dupoux
- M. PREVOST Jean
- Mme BEAUBIER Marie- Joséphe

- M. MOURIGAUD Gilles, Henri
- M. WAUTERS Patrick, René, Robert
- Mme JORGE Marie-José épouse Bion
- Mme GIDEL Colette, Marie épouse Rechou
- Mme GUTRE Monique, Marie, Elisabeth Michelle
- Mme DEMANECHÉ Yvette, Marie épouse Pinthon
- M. BRAVY Jean, Alphonse
- Mme BUVAT Marie-Hélène épouse Mogenot
- Mme RODRIGUEZ Anne, Marie épouse Aumeunier
- Mme BLANDIN Colette, Renée épouse Mahé
- Mme JALLOT Huguette, Simone, Fernande épouse Barbou
- Mme COULAUDON Jeanne, Marie-Antoinette épouse Peiny



Bulletin Municipal février 2022

- Directeur de Publication
Jérôme Gaumet
- Crédit Photos
Mairie de Pionsat
- Conception & Impression
Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage
750 exemplaires



Informations Pratiques

La Mairie

1 place de l'Église - 63330 Pionsat
Tél. **04 73 85 61 56**
www.pionsat.fr
mairie.pionsat.63@wanadoo.fr



Ouverture au public

lundi 14h-17h
du lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-17h
samedi 9h-12h

 *wifi gratuit sur la place de la République*